

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

### OBJET : Kerroch - acquisition de la parcelle EP15

---

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Le propriétaire de la parcelle EP15 à Kerroch a sollicité la ville pour l'acquisition de sa parcelle. Celle-ci est déjà occupée par la commune depuis 2002, un bail ayant été passé à l'époque.

Cette parcelle est classée en zone Na du PLU et est utilisée comme parking. Sa contenance est de 2 041 m<sup>2</sup>.

Le prix d'acquisition négocié avec le propriétaire est de 1 500 euros, correspondant à un prix du terrain de 0,46 euro le mètre carré, majoré de l'existence d'un hangar vétuste (aujourd'hui démoli).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'acquisition de la parcelle EP15 au prix de 1 500 € ;
- DONNE tous pouvoirs au maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les différentes formalités.

Délibération adoptée à l'unanimité.

---

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ